

# RÈGLEMENT DE LA FOIRE AUX JOUETS ET PUERICULTURE 2021

Centre Alfred-de-Vigny - 24 avenue du lycée - 78960 VOISINS-LE-BRETONNEUX - 01 30 43 65 85

[alfreddevigny@chezalfred.info](mailto:alfreddevigny@chezalfred.info) – [www.chezalfred.info](http://www.chezalfred.info)

**I Présentation de la Foire** : le CENTRE ALFRED-DE-VIGNY, association loi 1901, organise le **Dimanche 28 novembre 2021**, de 9h00 à 17h00, la Foire aux jouets et à la puériculture. Elle se déroulera au Centre Alfred-de-Vigny à Voisins-le-Bretonneux.

## **II Réserver un emplacement**

Les emplacements : Ils seront d'une longueur de 1m80 délimités par une table de même dimension mise à votre disposition. **Attention : Un seul emplacement par personne.**

Les tarifs :

- Les adhérents du Centre : **20€** l'emplacement ;
- Les adhésions familles : **18€** l'emplacement ;
- Les non-adhérents : **24€** l'emplacement.

Les réservations peuvent se faire, dans la limite des places disponibles, au Centre Alfred-de-Vigny, à l'accueil du Centre ou par courrier auquel cas le coupon réponse devra impérativement nous être parvenu **le mercredi 24 novembre 2021 à 17h**. Aucune réservation ne sera prise en compte sans la totalité des pièces demandées : copie de la carte d'identité, bulletin d'inscription dûment rempli, Règlement de la Foire aux Jouets signé et paiement de l'emplacement.

Les conditions d'annulation par l'exposant :

- **Jusqu'au mercredi 17 novembre 2021 à 17h** : 20% du montant versé par l'exposant sera retenu en compensation des frais engagés par l'organisateur.
- A partir du jeudi 18 novembre, soit 10 jours avant l'évènement : aucune demande de remboursement ne pourra être acceptée.

**III Horaires** : les exposants seront accueillis dès 7h30 et devront être installés avant 9h, heure d'ouverture au public. Dès 9h, l'organisateur se réserve le droit de combler les emplacements pour lesquels les exposants ne sont pas arrivés. Dans le cas où il resterait des emplacements vides le jour de l'évènement, ceux-ci seront proposés aux adhérents au tarif de 30€.

Il est demandé aux exposants de rester sur leur stand jusqu'à 16h45, heure à laquelle ils peuvent commencer à ranger. La manifestation prend fin à 17h.

**V Les ventes interdites** : l'exposant s'engage à ne pas vendre de produits alimentaires, (y compris les confiseries et les boissons), d'armes en tout genre (petits plombs, balles de caoutchouc, Airsoft ou autres), **ni de vêtements**.

**VI Législation** : conformément à la législation en vigueur, chaque exposant inscrit bénéficiera, en complément de l'arrêté municipal, d'une autorisation individuelle municipale pour vendre.

**VII Annulation de la manifestation** : En cas d'annulation de la FOIRE AUX JOUETS par décision des autorités compétentes pour risques sanitaires, ne seront retenus que les frais liés au remboursement estimés à 3€ par exposant.

Les exposants ne pourront évoquer aucun préjudice à l'encontre de l'organisation.

**VIII Engagement** : par l'acceptation de ce règlement, l'exposant atteste sur l'honneur qu'il n'a pas participé à plus de deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

**IX Respect du règlement** : L'exposant s'engage à respecter ce règlement dès son inscription. Des poubelles de recyclage seront mises à disposition, aucun amoncellement ne devra rester sur l'emplacement. Nous vous demanderons d'appliquer les mesures sanitaires (Protocole sanitaire en fin de document) en vigueur au moment de la Foire aux jouets, veuillez noter que nous serons alors peut-être contraints de revoir notre capacité d'accueil et le fonctionnement de l'évènement en cas de nécessité.

Date :

Signature obligatoire, précédé de la mention « Lu et approuvé » :



Cadre réservé au Centre
Montant :
Type règlement :
Initiales :

**Bulletin d'inscription - emplacement**  
**Foire aux jouets**  
**Dimanche 28 NOVEMBRE 2021**  
**Voisins-le-Bretonneux**

**Fournir une photocopie de sa carte d'identité recto - verso**

- Adhérent Famille du Centre (18€)     Adhérent du Centre (20€)     Non Adhérent du Centre (24€)

EN LETTRE MAJUSCULES

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

MAIL : ..... TELEPHONE : .....

- Je règle un montant total de \_\_\_\_\_ € à l'ordre du Centre Alfred-de-Vigny.  
 Je joins la photocopie de ma carte d'identité recto – verso.  
 Le règlement lu, daté, accepté et signé avec la mention « Lu et approuvé » (au verso de ce document).

## **Protocole Sanitaire**

### **Foire aux jouets 2021**

- Port du masque obligatoire dès le passage de la grille.
- Lavages des mains au gel hydroalcoolique obligatoire à l'entrée du Centre.
- Présentation du Pass sanitaire
- 1m entre chaque individu ou famille.
- Les objets « encombrants » type petit vélo d'enfant seront à stocker à l'extérieur au garage à vélo (prévoir un antivol).
  
- Aucune restauration ni buvette possible
  
- Stockage dans les vestiaires impossible.

Règlement pouvant évoluer selon la situation sanitaire et de la réglementation.